

	☀	☁	☔
MER 24	20 --- 38	0 --- 0	
JEU 25	21 --- 39	0 --- 0	
VEN 26	21 --- 29	2 --- 10	
SAM 27	18 --- 29	2 --- 6	
DIM 28	16 --- 30	0 --- 0	
LUN 29	16 --- 35	0 --- 0	

Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Botrytis**
- **Vers de la grappe**
- **Flavescence dorée**
- **Cicadelle verte**
- **Divers**

Stades phénologiques

La majorité du vignoble est au stade "fermeture de la grappe". Les tous premiers grains vérés sont signalés sur un plantier de Gamay et sur Duras. Le stade début "véraison" présente une semaine de retard par rapport à 2018.

Le cumul des pluies enregistrées le 19 et 20 juillet ne dépassent pas 3mm.

MILDIOU

Analyse de risque

Observation :

Au vignoble, une nouvelle sortie de symptômes est visible sur feuilles et sur grappes. Sur grappes, ils font notamment suite à la sortie de taches sur feuilles de la semaine dernière.

Modélisation :

Des contaminations de masse ont été modélisées le 19 juillet sur le secteur de Castanet. Sur les autres secteurs les pluies n'ont pas été suffisantes pour engendrer la modélisation de contaminations de masse.

La pression exercée par le mildiou reste élevée sur les secteurs de Cadalen, Castanet, Cunac, Le Verdier et Rabastens. Sur ces secteurs, 3mm restent suffisants pour engendrer des contaminations de masse, au cours des 10 prochains jours. Sur les secteurs de Gaillac et Sénouillac où la pression modélisée est faible, un cumul de 25mm est nécessaire pour engendrer des contaminations de masse.

Actuellement le temps d'incubation modélisé est de 5 jours.

Des nouveaux symptômes sont signalés sur grappes. En présence de symptômes, des repiquages sont possibles en conditions humides (rosées matinales), restez vigilants jusqu'à la "véraison".

En toutes situations, soyez couverts, une dégradation orageuse est annoncée à partir de vendredi.

* *Bouillie bordelaise RSR Disperss*, BB Eql DG, *Frégate SC*, *Kocide 35 DF*, *Héliocuire*, *Cuproxtat SC*, *Champ Flo Ampli*, sont des spécialités à base de cuivre

La dose de cuivre métal à prévoir :

*200 à 300 g/ha.

Attention au nombre d'applications des produits à base de cuivre.

Produits ayant une action anti-sporulante:

Limocide*, *Essen'ciel*, *huile essentielle d'orange*, 1,6L/ha (6 applications max). Ne pas dépasser 0,8%, **biocontrôle

Alternatives

Romeo*, *cerevisane*, 0,25kg/ha, **biocontrôle

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie.



taches sur jeunes feuilles



petit brun sur grappes

Préconisations

A retenir

Soyez couverts, à l'approche des dégradations orageuses.

BLACK-ROT**Analyse de risque****Observations:**

Suite aux pluies de début juillet, des symptômes sur grappes sont apparus au vignoble fin de semaine dernière, sur Gamay, Braucol, Duras et Merlot. Les secteurs de Lagrave, Cadalen, Lisle sur Tarn, Brens, Técou et Giroussens sont les plus touchés.

Analyse de risque:

La période de sensibilité des grappes diminue à partir de la "fermeture de la grappe", mais l'apparition des symptômes est possible jusqu'à la véraison.

**Préconisations**

En présence de symptômes soyez vigilants, jusqu'à la "véraison". En toute situation, soyez couverts avant la dégradation orageuse annoncée à partir de vendredi.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 à 10 kg/ha.

Alternatives

Mise en œuvre de la prophylaxie: élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Soyez couverts, à l'approche des dégradations orageuses.

OIDIUM**Analyse de risque****Observations:**

Au vignoble, quelques symptômes sont signalés sur grappes. Généralement, les symptômes ne concernent que quelques baies sur parcelles sensibles. Les cépages concernés sont Gamay, Muscadelle, Syrah et Chardonnay. Globalement le vignoble reste peu impacté.

Analyse de risque:

La phase de sensibilité se termine au stade "fermeture complète" des grappes.

**Préconisations**

Sur les parcelles saines la protection peut être stoppée, si le stade "fermeture complète" est atteint. Restez vigilants jusqu'à la "véraison" sur les parcelles ou vous constatez une sortie de symptômes. L'hygrométrie élevée est un facteur favorisant.

Les conditions sont favorables pour les poudrages.

*Fluidosoufre pour poudrage, 25kg/ha (dose homologuée), 15 à 20kg/ha (dose conseillée) **biocontrôle**

* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Dispers, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée) ; Microthiol spécial liquide 12,1L/ha (dose homologuée), 6,5L/ha (dose conseillée) **biocontrôle**

Avec les produits à base soufre attention au risque de brûlures avec les fortes chaleurs.

Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Fin de couverture sur les parcelles saines.

BOTRYTIS**Analyse du risque****Observations:**

Quelques foyers sont signalés sur grappes, essentiellement sur Gamay, Chardonnay et Muscadelle et sont le plus souvent liés à des perforations ou des dégâts de grêle.

Analyse de risque:

Les conditions sèches actuelles sont peu favorables, le risque de contamination est faible.

A retenir

Aérer la zone des grappes.

Préconisations

Pour limiter les risques, surveillez les attaques de vers de la grappe et traitez si nécessaire. Les entassements de grappes et les grappes pignées sont aussi des facteurs favorissants.

L'effeuillage est efficace pour limiter les attaques de botrytis, il favorise l'aération des grappes. Les meilleurs résultats s'obtiennent lorsqu'il est réalisé à "nouaison". Pour éviter les brûlures, il doit être réalisé côté soleil levant.

Alternatives:

Pratiquez l'effeuillage et l'éclaircissage sur les parcelles qui le nécessitent.

VERS de la GRAPPE**Analyse de risque****Observations:**

Le vol se termine. Des perforations sont facilement visibles, notamment sur les secteurs où le nombre de glomérules indiquait une forte pression en G1. Les larves observées sont en majorité au stade L3 - L4 et quelques L5 sont signalées en secteur précoce. Eulia: Quelques morsures sont observées, elles seraient plus présentes sur les secteurs de Labastide de Lévis.

Analyse de risque:

La gestion de la G3 s'anticipe en effectuant un comptage des perforations en fin de G2. **Le seuil de nuisibilité est de 10 perforations pour 100 grappes.**

**Préconisations**

Il est trop tard pour intervenir sur la G2.

La gestion de la G3 sera raisonnée en fonction du nombre de perforations dénombrées en fin de G2 (si le seuil de nuisibilité est atteint)

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Observez les grappes.

FLAVESCENCE DOREE**Analyse de risque****Observations:**

Des larves de L5 étaient observées au vignoble la semaine dernière. Les premiers symptômes sont signalés sur divers secteurs.

**Préconisations**

A ce jour la période des applications est terminée.

A retenir

Il est trop tard pour intervenir.

CICADELLE VERTE

Analyse du risque

Observations:

Les larves sont plus fréquemment observées au vignoble. Les applications visant la cicadelle de la flavescence dorée sont en fin de rémanence et les populations de cicadelles vertes remontent.

Analyse de risque:

Ce sont les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.



Larve de cicadelle verte

Péconisations

Surveillez vos parcelles, les interventions sont à réaliser dès l'apparition des jeunes larves.

Les populations de cicadelles sont gérées par des applications d'argiles:

*Sokalciarbo wp, Baikal kaolin, 10kg/ha (4 applications)

*Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFU engrais)

Alternatives:

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle, qui doivent se faire dès l'apparition des jeunes larves.

A retenir

Surveillez vos parcelles.

DIVERS

Maladies du bois: des symptômes d'esca et notamment d'apoplexie sont fréquemment observés au vignoble.

Erinose: des symptômes sont signalés sur jeunes feuilles.



Thrips: leur présence est signalée sur le vignoble.

Acariose: Des symptômes sont recensés sur vigne en production sur Loin de l'oeil, Duras et Muscadelle. Uniquement dans les situations avec une forte pression, un traitement peut être envisagé.

*Microthiol Spécial Dispers, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6Kg/ha (dose conseillée)



Photo Vitivista

Prochain bulletin le 30 juillet**Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement**

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03
ml.muratet@tarn.chambagri.fr – 07.80.56.95.60

